



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

26 novembre 2020

Synthèse des contrôles SPOT sur l'externalisation du contrôle interne

Comme annoncé dans les priorités de supervision 2020 de l'AMF, la première série de contrôles SPOT de l'année visant des sociétés de gestion de portefeuille (« SGP ») a porté sur l'externalisation du contrôle interne. Eu égard au rôle clé que joue la fonction de contrôle interne au sein des SGP, et dans la mesure où elles demeurent, en tout état de cause, responsables de l'exercice de cette fonction, il est apparu pertinent d'analyser, au travers d'un contrôle SPOT sur un échantillon de 7 sociétés faisant appel à 3 cabinets différents, les conditions d'une telle externalisation et la qualité des prestations effectuées.

 Télécharger le contenu

Mots clés

CONFORMITÉ

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

RAPPORT / ÉTUDE

GESTION D'ACTIFS

10 juin 2022

L'évolution du marché des fonds monétaires entre le 31 mars 2020 et le 31 mars 2022



ACTUALITÉ

GESTION D'ACTIFS

09 juin 2022

Evaluation du caractère approprié et exécution simple dans la directive MIFID II: l'AMF applique les orientations de l'ESMA



ACTUALITÉ

EUROPE & INTERNATIONAL

02 juin 2022

L'AMF renouvelle son appel à la mise en place d'une réglementation des fournisseurs de données, notations et services ESG



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02